

Enquêteur

Un·e enquêteur·ice de police ou de gendarmerie chargé·e d'une affaire. Une partie des actes d'enquête ne passe pas devant un juge : c'est l'enquêteur·ice, ou son supérieur hiérarchique, qui décide.

2026-10-062026-10-23

— Menaces concernées

Techniques d'enquête que cette entité peut mettre en œuvre :

facture-telephonique-detailee

Un an d'appels, de SMS et d'antennes relais sur réquisition

Réquisition au Fournisseur d'Accès Internet

Les sites consultés depuis une box, sur réquisition

Réquisition des contenus d'un service en ligne

Les messages et documents stockés chez un service

LOG Réquisition des journaux de connexion à un service internet

L'historique des IP connectées à un compte

Filature piéton et véhicule

Le suivi de tes habitudes et de tes rendez-vous

 **Logiciel espion**

Un logiciel qui exfiltre messages, position et sons